



## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 8 octobre 2024**

Le procès-verbal du 27 août 2024 est validé par le Conseil d'Administration à la majorité des présents.

### **1) Point sur l'assemblée générale Ordinaire**

### **2) Run Archery Tabarly**

Il se tiendra le 17 octobre.

### **3) Récapitulatif des bénévoles aux manifestations**

### **4) Permanence des salles** à l'année et pendant les vacances

A l'unanimité le Conseil se prononce pour rendre la salle le dimanche et d'attendre la fin des vacances scolaires pour prendre une décision définitive sur le samedi.

Attention ! Il est souhaitable à ne pas laisser un archer seul dans la salle en cas d'incident ou d'accident.

Pendant les vacances de Toussaint, 3 tickets sports auront lieu aux Chirons les 23, 29 et 30 octobre. Nous recevrons Oppélia le 24 octobre et l'AVLC le 30.

Toutes ces prestations seront rémunérées .

Enfin, Florence prévoit un atelier technique le 30 octobre.

Un planning est affiché au gymnase pour indiquer les horaires de la salle pendant les prochaines vacances ainsi que les responsables d'ouverture de celle-ci.

Pour les vacances de Noël, nous ne prenons pas la salle sauf pour Oppelia le 23 décembre.

### **5) Trophée OSS**

Babette recevra une médaille de la ville pour ses 10 ans de bénévolat au club, et un trophée récompensera le club pour toutes nos nombreuses actions menées dans la saison.

### **6) Subventions 2024**

Nous avons fait plusieurs demandes de subvention complémentaire à celle de la commune, et en avons obtenu de la FDVA et d'Impact 2024.

### **7) Procédure de rendu d'arc de location**

point sur le stock et mise en place de la procédure de locations d'arc

### **8) Point sur l'intervention d'un entraîneur extérieur**

Un certain nombre d'archers réclame depuis 18 mois la présence d'un Brevet d'État rémunéré pour parfaire l'entraînement.

Tous les BE professionnels sur le département ont tous refusé.

Nous avons pris contact avec Madame Catherine Bichard, à la retraite depuis 2 ans, qui a

répondu favorablement pour quelques séances dans la saison ou des stages pendant les vacances scolaires.

En ce sens, nous avons informé tous les licenciés mais seules 3 personnes ont répondu favorablement !!!

Beaucoup d'énergie dépensée. L'idée est abandonnée.

### **9) Renouveau du label FFTA et des certificats**

demande en cours

### **10) AG du département le 25 octobre**

2 archers sablais postulent.

### **11) AG de la région le 16 novembre**

5 archers sablais y participeront.

### **12) Les 50 ans du club**

La date retenue est le 17 mai.

Les modalités ne sont pas encore définies.

En recherche également pour la fabrication de goodies commémoratifs.

Tir du Roy : 1/05 ? à valider à la prochaine réunion.

### **13) Questions et informations diverses**

La réservation de la salle des Sauniers des 25 et 26 janvier 2025 a été validée par la commune. Nous ferons donc le concours départemental.

Réaménagement du terrain afin de mieux absorber le nombre d'archers

Remarques d'un membre du conseil : il y a trop souvent des critiques ou des remarques désobligeantes de personnes qui ne font rien ou très peu pour le club en direction de celles qui œuvrent pour le bien commun. Les prestations réalisées sont sans doute perfectibles mais ne méritent pas le mépris. Halte à toute forme de dénigrement !

Une proposition est faite afin de revoir le tarif licence des poussins exagérément élevé. A l'unanimité du Conseil, et exceptionnellement pour cette année, nous ne leur réclamerons pas les 30 euros pour l'achat des flèches.

Les comptes-rendus du CA ainsi que les PV d'AG seront désormais accessibles sur le site internet du club, après validation lors de la réunion suivante du CA.

A réfléchir pour l'année prochaine si nous accordons une réduction famille.